Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 9

Artikel: Tonkin : échauffourée de Hué
Autor: Courcy, de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336549

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1886 et par des questions mises à l'étude. D'après le budget établi par le Comité central, la fortune de la société, qui était en 1883 de fr. 45,941 devait descendre en 1886 à fr. 37,368. Nous avons cru devoir attirer l'attention du Comité central fédéral sur ce fait anormal et sur l'avantage qu'il y avait à conserver intact ce capital amassé dès la fondation de la société. Nous avons constaté avec plaisir que cette opinion était aussi celle de la plupart des officiers présents à l'assemblée de Lucerne, aussi a-t-elle été adoptée.

Différentes questions ont été traitées et admises par cette assemblée. Le procès-verbal dépose sur le bureau à la disposition de chacun de vous [1].

La commission spéciale que nous avions chargée d'étudier, de concert avec les autorités militaires de Vaud, Genève et Valais, un projet de décoration intérieure des casernes de Lausanne, décoration destinée à rappeler des faits glorieux et des maximes empruntées aux grands écrivains militaires, a terminé son travail et l'a fait parvenir à notre comité dans le courant de l'hiver dernier. Le devis s'élève à fr. 4300. Le Comité s'occupera incessament de recueillir ces fonds et il a laissé à la commission sus-désignée le soin de cette décoration intérieure. Une communication vous sera faite dans un instant à ce sujet.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans rappeler l'aimable réception de nos camarades de Ste-Croix l'année dernière. Nous les remercions de leur accueil cordial et sympathique, qui a laissé le meilleur souvenir à tous ceux qui ont assisté à cette fête.

Tonkin.

ÉCHAUFFOURÉE DE HUÉ.

Voici le rapport du commandant en chef du corps du Tonkin sur l'échauffourée de la nuit du 4 au 5 juillet et la prise de la citadelle de Hué.

Le général en chef avec une escorte d'honneur (un bataillon de zouaves et une compagnie chasseurs à pied) débarquait à onze heures du matin, le 2 juillet, à Thuan-An ; il y était reçu par notre chargé d'affaires et deux ministres du roi d'Annam. A trois heures, le même jour, il entrait à Hué, où son arrivée était annoncée par le canon français et le canon annamite. Les pourparlers pour la remise en audience solennelle des lettres de créances dont il était porteur avaient été engagés immédiatement. Mais les négocia-

[1] Ce procès-verbal a été publié dans le numéro de février 1885 de la *Revue militaire suisse*.

tions compliquées de questions d'étiquette, étaient laborieuses et n'aboutissaient point.

Les principales difficultés étaient dues au mauvais vouloir évident de deux ministres, celui des rites et celui de la guerre, Thou-Tal-Thuyet, qui, sous prétexte de maladie, évitaient toute relation avec nous et restaient invisibles.

Le général en chef prit, le 3, le parti d'attendre le résultat des délibérations de la cour et continua l'installation, dans la concession française, des troupes nouvellement débarquées.

La garnison française de Hué, dit le rapport du général en chef, comprenait alors :

La 27e compagnie du 1er régiment d'infanterie de marine, qui occupait la partie de la citadelle concédée à la France. Effectif : 4 officiers, 185 hommes.

Les 27e et 30e compagnies du 4e régiment d'infanterie de marine casernées près de la légation française. Effectif : 27e compagnie : 3 officiers, 47 hommes ; 30e compagnie : 3 officiers, 103 hommes.

La 22e batterie d'artillerie de marine, dans la concession. Effectif : 2 officiers, 28 hommes, 6 pièces de quatre de montagne ; 6 pièces de douze, 3 canons-revolvers et 2 mitrailleuses.

Soit en tout, pour la garnison de Hué : 12 officiers et 363 hommes.

Les troupes amenées par le général en chef, comme escorte d'honneur, se composait de :

1 bataillon du 3e zouaves : 16 officiers, 870 hommes.

Compagnie du 11e chasseurs : 3 officiers, 154 hommes installés dans la concession.

Le total des troupes françaises à Hué était donc, à la date du 3 juillet, de

31 officiers,
1,387 hommes,
17 pièces d'artillerie.

En outre, la canonnière *Javeline* était mouillée dans la rivière à peu de distance de l'angle de la citadelle occupé par les troupes françaises. Son armement est de : un canon de 16 c., 1 obusier de 4 de montagne, 2 canons-revolver.

Le 4 juillet au soir, le général en chef reçoit, à la légation, les officiers de la garnison ; cette réunion avait surtout pour but de se rendre compte des besoins de la troupe, et de traiter différentes questions de détail relatives à l'installation.

A dix heures, les officiers regagnent leurs cantonnements. Tout est calme et rien ne peut faire supposer que l'armée annamite se prépare, dans ce moment même, à nous attaquer traitreusement pendant la nuit.

A une heure du matin, au signal donné par un coup de canon,

l'attaque commence simultanément contre la légation et contre la concession.

Des bandes d'Annamites, munis d'engins incendiaires, bousculent les sentinelles, se ruent sur les paillotes où dorment les soldats, et y mettent le feu. De tous côtés des incendies s'allument avant même que l'éveil ait pu être donné. Les hommes se lèvent, prennent leurs fusils et leurs cartouches, et après un moment d'effarement bien naturel, se groupent autour de leurs officiers qui prennent les dispositions nécessaires pour repousser l'attaque.

A la citadelle, les Annamites se glissant par le canal avaient réussi à pénétrer dans l'intérieur de la concession ; mais bientôt les zouaves les repoussent à la baïonnette avant qu'ils aient pu achever leur œuvre incendiaire, qu'ils essayent, d'ailleurs, de continuer du dehors en lançant des fusées.

Dès que les incendiaires sont rejetés en dehors de la concession les dispositions suivantes sont prises pour la défense :

La 3e et la 4e compagnies du bataillon de zouaves sont réparties aux postes et sur les cavaliers de niveau avec le parquet de la citadelle face au sud.

La 1re compagnie garnit le mur entre les deux canaux, à droite et à gauche de la caponnière.

La 2e compagnie reste en réserve.

Les chasseurs à pied, se plaçant à droite de la 1re compagnie de zouaves, occupent le mur crénelé faisant face à l'ouest.

La compagnie d'infanterie de marine garde la porte du Mang-cu et occupe le parapet au-dessus de cette porte.

L'artillerie ouvre son feu, d'abord avec 3 pièces de 4 de montagne, le canon-revolver et les deux mitrailleuses de la canonnière. Bientôt les 6 pièces de 12 entrent en action.

La canonnière Javeline dirige son feu sur la face N.-E. de la citadelle.

Les attaques d'infanterie ennemie sont fréquentes, mais décousues et mal dirigées. Par contre le bombardement continue avec fureur ; le tir, mal dirigé d'abord, semble se rectifier, et bientôt les deux faces du mur d'enceinte de la concession se trouvent enfilées.

La situation ne pouvant, sans inconvénient, se prolonger ainsi, un peu avant le jour, deux colonnes d'attaque sont organisées en arrière des portes. La 2e compagnie de zouaves forme la colonne de gauche, les chasseurs à pied celle de droite. Un petit détachement d'infanterie de marine sert de guide à chaque colonne, les zouaves et les chasseurs ne connaissant pas la ville.

La 3e compagnie de zouaves soutient l'attaque de gauche ; la 4e celle de droite. La 1re compagnie reste provisoirement en réserve entre les deux colonnes d'attaque.

La compagnie d'infanterie de marine est employée, partie comme auxiliaires d'artillerie, l'effectif de la batterie étant très faible, partie comme guides pour les colonnes d'attaque, et partie en réserve dans la concession.

L'artillerie allonge son tir.

A 4, h. 45 les colonnes d'attaque sortent de la citadelle.

La colonne de gauche suit la ligne des remparts de la face est, s'arrête un instant au canal, puis vient prendre possession à l'angle des deux faces est et sud, où elle arrive vers 6 h. 45.

Deux pièces de 4 suivent cette colonne jusqu'au canal où elles se mettent en batterie à 6 h. 15.

La colonne de droite suit la face nord : elle enlève le 2e mirador, puis, changeant brusquement de direction, elle se dirige vers le sud ; à ce moment elle est renforcée d'une section de la 4e compagnie et d'un peloton de la 3e compagnie du bataillon de zouaves.

L'autre peloton de la 3e compagnie de zouaves, laissé d'abord à la garde du canal, le franchit vers 6 heures 30 et se dirige sur le quartier des ministères dont il s'empare après une vive résistance et un retour offensif de l'ennemi. A 7 h. 15 ce peloton arrive à la porte est du palais.

La 4e compagnie de zouaves, qui suivait l'attaque de droite, laisse les chasseurs opérer leur changement de direction et continue sa marche en tenant toujours la ligne des remparts. Elle arrive à 7 h. 30 au canal et s'y arrête. A 8 heures, apercevant une grande quantité de fuyards, elle se porte en avant pour leur couper la retraite ; elle réussit à en arrêter un grand nombre et poursuit les autres à coups de fusil du haut des remparts.

La 1re compagnie de zouaves, sortie par la brèche du canal vers 5 h. 15, forme un échelon en arrière à droite de la 2e, passe à 6 h. le pont de pierres, arrêtée au débouché par des explosions, elle repasse le pont qu'elle ne parvient à franchir définitivement qu'à 6 h. 45. Elle suit alors la grande artère qui mène à la porte est du palais du roi, où elle rallie le peloton de la 3e et quelques hommes de l'infanterie de marine. Toute cette troupe attaque alors la porte du palais qu'aucun effort ne peut ébranler. On finit par trouver une issue qui permet de déboucher sur la vaste place d'armes en avant du palais. L'ennemi a complètement évacué la place ; les derniers groupes de fuyards disparaissent dans la direction de l'ouest.

Il est 7 h. 40. La cidatelle est entièrement en notre pouvoir. Le pavillon annamite est amené et remplacé par le drapeau français.

Du côté de la légation, l'attaque des Annamites, commencée exactement à la même heure, avait été conduite de la même manière. Repoussés, après avoir mis le feu aux casernements, les soldats ennemis cherchent à incendier l'hôtel de la légation en lançant des fusées, mais ils ne réussissent qu'à brûler les dépendances.

L'hôtel de la légation est organisé en réduit ; nos tireurs sont placés aux fenêtres ; un poste occupe le télégraphe qui, fort heureusement, n'a pas été coupé. Le reste du détachement d'infanterie de marine est employé à la défense extérieure et opère de vigoureux retours offensifs. Au point du jour, deux pièces d'artillerie sont amenées par l'ennemi et mises en batterie à une faible distance de la légation et ouvrent le feu sur la face ouest du bâtiment. Mais elles sont bientôt prises à revers par une section d'infanterie de marine qui parvient à s'en emparer.

A ce moment l'ennemi se retire et la fusillade cesse, mais en même temps les pièces d'artillerie de la face sud de la citadelle ouvrent un feu vif et bien dirigé sur l'hôtel de la légation qui est bientôt criblé de boulets. Ce bombardement, qui a duré environ deux heures, prend fin au moment où les zouaves, avançant dans la citadelle, prennent à revers les pièces de la face sud.

On peut estimer à 22,000 le nombre des Annamites qui nous ont attaqués, soit 15,000 à la citadelle et 7,000 à la légation.

De notre côté, nous avions 1237 hommes à la citadelle et 150 à la légation.

La marche en avant de nos troupes dans la citadelle a commencé à 4 h. 45 du matin et à 7 h. 40, c'est-à-dire moins de 3 heures après, le succès était complet.

Les pertes de l'ennemi sont considérables ; 1200 à 1500 cadavres ont été enterrés par nos soins.

De notre côté, nous avons eu 2 officiers et 9 hommes tués ; 5 officiers et 71 hommes blessés.

La consommation des munitions a été de :

1° 18,400 cartouches d'infanterie, dont 4,401 à la légation et le reste à la citadelle.

2° Par l'artillerie :

207 obus de 12.

133 obus de 4 de montagne.

530 coups de canon-revolver.

500 coups de mitrailleuse.

A Hué, le 6 juillet 1885. Général DE COURCY.

Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions [1].

Pour la première fois nous voyons en Suisse un rassemblement de troupes comprenant deux divisions d'armée, soit un effectif total de près de vingt mille hommes, déduction faite des classes

[1] Voir la carte du terrain des manœuvres jointe à notre numéro d'août dernier.